

**Sujet : Extension du Port de Leucate**

**De : > contact (par Internet) [REDACTED]@guys [REDACTED]**

**Date : 22/05/2024 à 10:35**

Bonjour,

Nous revenons vers vous concernant votre projet d'extension du Port de Leucate pour concurrencer Port Barcares et autres Port voisins.

Nous prenons acte de vos recherches de sensibilisation sur fond de :

- Construction
- Urbanisme
- Nuisances sonores et visuelles
- Espèces protégées
- Etc...

Mais nullement, vous parlez de la SECURITE des propriétaires, des constructions actuelles sur la zone de votre embarcadère, c'est-à-dire, protéger l'espace actuel de tous phénomènes NON CONTROLABLES tels que :

- TRAMONTANE qui pourrait détacher des bateaux est les projeter sur les habitations riveraines ( déjà vu sur le Port actuel )
- INTERVENTION des pompiers pour MAITRISER des feux potentiels sur Bateaux amarrés
  - ° Actuellement la largeur du chemin est de maximum 3 mètres enrochement y compris
  - ° Question : Quelle disposition comptez-vous mettre pour la SECURITE de nos BIENS ???
  - ° Qui paiera les dégâts occasionnés ????
  - ° Question : Comment comptez-vous faire accéder, manoeuvrer les camions des Pompiers sur cette zone ?????
- DEDOMMAGEMENT POUR LA PERTE DE VUE MAGNIFIQUE ACTUELLE laquelle a créé notre ACHAT
  - ° Question : Comment comptez-vous nous dédommager ?????
- DEDOMMAGEMENT sur NUISANCES FUTURES
- ETC .....

Dans l'attente de vos réponses,

Recevez, Monsieur, nos meilleures salutations.

Guy S [REDACTED] Propriétaire.